

F035 Développement de la pratique de la mobilité active par l'élaboration d'un plan vélo intercommunal

Programmation

Périmètre
EPT Grand-Orly Seine Bièvre
Exigence
Exigence 3 : Anticiper les évolutions de vi(II)e
Objectifs
<p>L'enjeu que constituent l'urgence climatique et la transition énergétique oblige à réfléchir les mobilités autrement. Dans ce contexte, les modes actifs que sont la marche et le vélo sont des modes de déplacements idéaux pour les distances de moins de 5 km, soit les déplacements de proximité. D'autre part, le vélo n'est pas exclusif, il est ainsi complémentaire des autres modes. Pourtant, la pratique du vélo sur le territoire reste encore marginale, alors qu'une grande partie des déplacements de ses habitants se font en son sein et de façon quotidienne; le premier motif de déplacement étant d'aller travailler et étudier.</p> <p>L'élaboration du plan vélo intercommunal sera l'occasion d'imaginer une autre manière de se déplacer de façon durable et active dans la ville de demain. Il s'agit de développer un système vélo global dans une logique de maille, qui aille au-delà des simples aménagements cyclables, pour intégrer toutes les composantes possibles et offrir une solution pertinente à toutes les étapes d'utilisation de la signalétique au stationnement en passant par la réparation.</p> <p>Plus précisément, il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • apporter une vision globale sur les mobilités « vélo » pour permettre une mise en cohérence des politiques liées à cet enjeu, à l'échelle de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, des communes et des autres collectivités partenaires ; • mettre en place un système de transport « vélo » global, efficient et durable à l'échelle du territoire afin de développer les mobilités vélo : dimension infrastructure, dimension comportement, dimensions innovation numérique ; • appréhender les pratiques des différents types d'usagers, notamment : femmes, jeunes ; • participer à l'apaisement de l'espace public et de la voirie ; • développer l'inter-modalité et la multi-modalité notamment en lien avec l'arrivée des nouveaux modes de transports sur le territoire ; • participer à la transition énergétique du territoire et œuvrer pour la qualité de l'air et la santé ; • valoriser la filière économique (réparation, tourisme...) liée aux mobilités « vélos ».
Description de l'action
<p><u>Élaboration du Plan Vélo</u></p> <p>Il se composera d'un schéma cartographié en deux parties. La première partie est un diagnostic abordant notamment les thématiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • articulation du plan vélo avec les documents stratégiques de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre: projet de territoire, plan climat air énergie territorial (PCAET), plan de mobilité des agents de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre; • rappel du cadre législatif et d'élaboration : lois, outils réglementaires, données disponibles sur les usagers du vélo en Île-de-France, diversité de la mobilité des habitants du territoire ; • identification des potentiels et des freins à la pratique du vélo au sein du territoire ; • création d'une culture commune pour mieux communiquer et échanger, à travers : la définition d'un vocabulaire partagé, la réalisation d'un benchmark des bonnes pratiques déjà mises en œuvre au sein des communes du territoire et ailleurs ; • pris en compte de l'expertise des usagers ; • élaboration des objectifs stratégiques du territoire et les cartographier en lien avec les plans vélos en cours d'élaboration sur le territoire de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre ; ainsi qu'en assurant un rôle de

maillage (aqueduc de la Vannes, Eurovéloroute, berges de Seine...) en lien avec les espaces limitrophes du territoire.

La seconde partie est composée des fiches actions correspondantes à sa mise en œuvre.

Mise en œuvre du Plan Vélo

- recherche de subventions et sollicitation des dispositifs de financement existants auprès de : Etat, Région Ile-de-France, Ile-de-France Mobilités, Métropole du Grand Paris, Départements du Val-de-Marne et de l'Essonne ;
- mise en œuvre des actions du plan vélo ;
- développer une campagne de communication autour du vélo ;
- diffuser de façon centralisée les données de mobilité active (notamment cartographie des pistes cyclables, recensement figuré sur carte des places pour personnes handicapées, intermodalités potentielles sur dernier kilomètre) ;
- s'inscrire dans les logiques de services et d'accueil pour les vélos : label vélo et bienvenue à vélo.

Pilotage

L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre est lanceur de la réflexion avec les communes

Compétences voirie : Etat, Départements, EPT Grand-Orly Seine Bièvre, communes

Compétences transports : Région Ile-de-France, Ile-de-France Mobilités, Société du Grand Paris

Partenaires

Etat

Départements du Val-de-Marne et de l'Essonne

Région Ile-de-France

Ile-de-France Mobilités,

Société du Grand Paris

Collectivités limitrophes

Métropole du Grand Paris

RATP

SNCF

Représentants de la société civile et Associations d'usagers

Temporalité

Court terme : élaboration

Moyen terme : réalisation

Actions en lien

F010 : Elaboration et suivi de la politique environnementale du territoire (PCAET)

F014 : Définition d'une logistique urbaine durable

F018 : Prise en compte du facteur carbone dans les projets

F020 : Renforcement de l'armature des espaces verts du territoire

F036 : Accompagnement des agents de l'EPT vers d'autres pratiques de déplacement par la mise en œuvre du plan de mobilité

F051 : Valorisation de la Seine

F061 : Structuration d'une offre touristique alternative et populaire